

Entretien sur les antécédents personnels



Dans le cadre du processus d'évaluation de la proposition de RBC Assurances®, nous pourrions devoir vous demander d'autres renseignements au moyen d'un entretien téléphonique. Cela fait partie de notre processus normal d'évaluation du risque et l'entretien sur les antécédents personnels est effectué par un interviewer qualifié qui a déjà pris connaissance de votre dossier. L'entretien ne prend que 15 minutes et vos réponses à nos questions nous permettront d'avoir une meilleure vue d'ensemble de votre proposition d'assurance.

Les questions qui vous seront posées auront trait à l'information d'ordre personnel, financier et médical fournie dans votre proposition. Nous utilisons également l'entretien pour recueillir les renseignements que vous pourriez avoir omis de fournir ou pour obtenir des précisions sur les réponses incomplètes données dans la proposition.

Soyez assuré que tous les renseignements seront traités de manière strictement confidentielle et ne pourront être divulgués à quiconque sans votre consentement.

Un interviewer communiquera avec vous au cours des prochains jours pour convenir du moment qui vous convient le mieux pour mener l'entretien. Les entretiens sont effectués sept jours sur sept, entre 8 h et 21 h (HNE).

Nous vous remercions de votre collaboration pour nous aider à fournir le meilleur service de tarification possible.

Assureur : Compagnie d'assurance vie RBC

© / ^{MC} Marques déposées de la Banque Royale du Canada, utilisées sous licence. VPS93803

112058 (12/2015)